



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E169401 VALABLE JUSQU'AU 04/03/2027

ÉDITÉ LE 24/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT-PIERRE 2014 B 98

Siret : 799 440 862 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0014512

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 196002447 Z MCE 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 196002447 Z MCE 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : REUNION TOITURE

4 BIS RUE BENOITE BOULARD  
ZI N 2  
97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 93 35 74

Fax :

Portable : 06 92 93 35 74

Responsabilité légale :

PERRET KÉVIN GÉRANT

Site Internet : <http://reunion-toiture.re/>

E-mail : [reuniontoiture@hotmail.fr](mailto:reuniontoiture@hotmail.fr)

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 977 630 Tranche de classification : CA4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | Effectif | * Date d'attribution |
|------|---|----------|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées | 6        | 05/03/2024           |
|      | Nombre total de qualifications : 1          |          |                      |

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E169401

VALABLE JUSQU'AU 04/03/2027

ÉDITÉ LE

24/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT-PIERRE 2014 B 98

Siret : 799 440 862 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0014512

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 196002447 Z MCE 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 196002447 Z MCE 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : REUNION TOITURE

4 BIS RUE BENOITE BOULARD  
ZI N 2  
97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 93 35 74

Portable : 06 92 93 35 74

Fax :

Site Internet : <http://reunion-toiture.re/>

E-mail : [reuniontoiture@hotmail.fr](mailto:reuniontoiture@hotmail.fr)

Responsabilité légale :

PERRET KÉVIN GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 05/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres de toit   | 05/03/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 05/03/2024         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 05/03/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 05/03/2024         |
| o Isolation des combles perdus   | 05/03/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.